

05.09.2003 - 10:00 Uhr

## ASTAG: Une évacuation efficace du bois Lothar"



Berne (ots) -

L'autorisation dite de « Lothar » pour les véhicules utilitaires de 40 t a été reconduite pour une année jusqu'à fin 2004. Ainsi le bois dû à l'ouragan peut continuer à être évacué de façon efficace et respectueuse de l'environnement. L'Association suisse des transports routiers ASTAG apprécie à sa juste valeur cette décision du Département Leuenberger.

Dans nos forêts, il y a encore du bois dû à l'ouragan « Lothar ». Depuis le 1er janvier 2001, une ordonnance sur la remise en état des forêts suite aux dégâts causés par l'ouragan Lothar est en vigueur. Ce document autorise les cantons à faire circuler des véhicules appropriés jusqu'à 40 t en dérogation au poids total généralement autorisé de 34 t, et ceci dans le but d'évacuer ce bois de façon économique, efficace et écologique.

Ces autorisations dites de « Lothar » pour les poids lourds étaient initialement limitées à fin 2003. Ce qui revient à dire qu'en 2004 ce bois n'aurait pu être évacué qu'avec de véhicules de 34 t avec un retour aux 40 t dès 2005, puisqu'à partir de cette date, la limite généralisée à 40 t sera également introduite en Suisse. De ce fait, 2004 aurait été une année de transition. Et surtout, il aurait fallu renoncer à un transport efficace sur des trains routiers dont les 5 essieux permettent techniquement de charger 40 t. Une telle réduction artificielle de la charge utile aurait véritablement représenté un non-sens du point de vue écologique. L'utilisation de toute la charge utile possible est synonyme d'efficacité avec une réduction du trafic et une augmentation minimale du carburant nécessaire et des émissions polluantes.

Au vu de cette situation, les associations concernées ont décidé d'intervenir. Les représentants de l'industrie du bois et l'Association suisse des transports routiers ASTAG ont contacté les autorités compétentes et leur ont présenté les différents aspects du problème. Ceci a eu pour résultat que le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a prolongé les autorisations de 40 t pour le bois « Lothar ». Cette prescription du DETEC du 29 août 2003 a été accueillie avec une grande satisfaction et beaucoup de soulagement par les milieux concernés.

Contact:

Beat Keiser, chef de presse  
Association suisse des transports routiers ASTAG  
Tél. +41/31/370'85'70  
E-mail: pr@astag.ch

#### Medieninhalte



*Das "Lothar"-Holz muss effizient abtransportiert werden. Le bois "Lothar" doit être évacué d'une manière efficace. Weiterer Text über ots. Die Verwendung dieses Bildes ist für redationelle Zwecke honorarfrei. Abdrucke bitte unter Quellenangabe: "obs/ASTAG" Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionels gratuite. Reproduction sous indication de source: "obs/ASTAG"*



*Das "Lothar"-Holz muss effizient abtransportiert werden. Le bois "Lothar" doit être évacué d'une manière efficace. Weiterer Text über ots. Die Verwendung dieses Bildes ist für redationelle Zwecke honorarfrei. Abdrucke bitte unter Quellenangabe: "obs/ASTAG" Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionels gratuite. Reproduction sous indication de source: "obs/ASTAG"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100466474> abgerufen werden.